

#### REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT



## DIPLOME D'ETAI

SECONDAIRES DU CYCLE LONG. EN VERTU DE CORDONNANCE N° 88-1992 DU 97 JUILLET 1988 INSTITUANT CEXAMEN D'ETAR-L'ENSEIGNEMENT NATIONAL, SPECIALEMENT EN SES ARTICLES 43, 125 ET 126: CHARGES DE DELIBERER SUR LES RESULTATS OBTENUS A L'EXAMEN D'ETAT ET DE DELIVRER LE DIPLOME D'ETUDES VU. TELLE QUE MODIFIEE ET COMPLETEE A CE JOUR, LA LOI-CADRE Nº 86-005 DU 22 SEPTEMBRE 1986 DE NOUS SOUSSIGNES, MINISTRE DE L'ENSEIGNMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL ET MEMBRES DU JURY

D'ETUDES SECONDAIRES DU CYCLE LONG: DU 14 JUILLET 1998 PORTANT MESURES TRANSFIORRIS RELATIVES A L'ORGANISATION DE L'EXAMEN D'ETAT DE FIN VU, TEL QUE MODIFIE ET COMPLETE A CE JOUR, L'ARRÊTE MINISTERIEL Nº MINEDUC/CABMINÆPSP/0087/98

ATTESTONS QUE:

A PARTICIPE A LA SESSION LA NOMMEE LE NOMME SOIXANTE - QUATRE 2004 MANDIANGU FUNDU KINSHASA DE L'EXAMEN D'ETAT ET A OBTENU POUR CENT DES POINTS AUX CONDITIONS 22 02 19 8 6

DE REUSSITE FIXEES PAR L'ORDONNANCE SUSMENTIONNEE

EN FOI DE QUOI, LUI DELIVRONS LE PRESENT DIPLOME D'ETUDES SECONDAIRES DU CYCLE LONG DE LA

SCIENTIFIQUE OFFION MATHEMATIQUE - PHYSIQUE

SECTION

Le Titulaire

L'Inspecteur Général

Le Secretaire General

PAIT A KINSHASA, LE 29NOVEMBRE 2004

Le Ministre

TS 07

0

N

0

0

9

1

0

٨

0

A A A A A A A

00045526

### REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ENSEIGNEMENT NATIONAL

CONVENTIONNE CATHOLIQUE

CERTIFICAT DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES

| anisation des examens de fin d'études  | LIQUE agréée: COLLEGE NOTRE DAME DU CONS   | Province de K.I.N.M.H.A.M.  pour les six années de cycle long, section  MATH - PHYLLQUE  lettres) CINIQUANTE - J/K  t lui délivrons le présent certificat.  |
|--|--|---|
| Nous, Président et Membres du Jury chargé de l'organisation des examens de fin d'études secondaires, certifions que le nommé MANDIANGU | The (e) is LLINSHASA  The TECOLE CONVENTIONNEE CATHOLIQUE agréée: COLLEGE NOTRE DAME DU CONS | commune se COMBE  a suivi tous les cours prévus au programme officiel pour les six années de cycle long, section  SUENTIFIQUE  option ΜΑΤΗ - ΡΗΥΛΙΩUE  et a obtenu pour l'ensemble des épreuves (en toutes lettres) CINQUANTE - JIX  (en chiffres) 56. % des points et lui délivrons le présent certificat. |

Les Membres du Jury Le Titulaire

ABBE AMGUSTIN-PAUL Madinba precembe Precedu Condo N.D. du Condo N.D. du Condo Ly Chef d'Etablissement

Sceam du Jury CATHOLIOUS URY 1010V

Foit à Kinshasa, le 1º juillet 2004

Président du Jury

t.ceastralant 120ch

ENSEIGNEMENT CONVENTIONNE CATHOLIQUE ARCHIDIOCESE DE KINSHASA

-00000000-

# ATTESTATION DE FIN D'ETUDES PRIMAIRES

Nº E.C.C. 007/ 002 / 003 /1997-1998

....des points Matr. 00.11012.01.92 Commune: KALAMU. Province: KINSHASA. Nous, Directeur et Titulaire de 6º de l'École primaire 6.9. ST MACENT DE PHUL en lettres), SouxANTE - DOUZE - KOORE GENT Lui delivrons la presente Attestation de fin d'Etudes Primaires.

BP 1800 Khait a Kinshasa, le 152 / 02 / 198 # Rue INGENDE N\* 14 Sceau de 445cole

Le Chef d'Etablissement

Le Titulaire de classe MICHEL-